



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 7 janvier 2019

COMMUNIQUÉ

Ouverture de l'appel à projets « Ville durable en Afrique » en faveur de la coopération décentralisée

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, annonce l'ouverture de l'appel à projets « Ville durable en Afrique » en faveur de la coopération décentralisée. Les collectivités territoriales françaises sont invitées à déposer leur projet du **18 décembre 2018 au 29 mars 2019** à l'adresse suivante : www.cncd.fr.

La mise en place de villes durables constitue l'enjeu central du développement urbain pour les années à venir : en 2017, la population urbaine représentait 54.8% de la population mondiale (Banque mondiale). D'ici à 2050, l'Afrique verra sa population urbaine tripler, pour atteindre 1,2 milliards d'habitants. Le Sommet Afrique-France de 2020 a prévu d'axer les travaux sur cette thématique en vue d'échanger avec nos partenaires africains sur les solutions à mettre en œuvre ensemble pour relever ces défis, au Nord comme au Sud.

Les collectivités territoriales peuvent apporter des réponses concrètes et adaptées aux enjeux locaux pour promouvoir des villes et territoires durables intelligents, résilients, verts, inclusifs et accessibles à tous.

L'objectif de cet appel à projet est :

- **D'encourager les collectivités territoriales françaises à mettre en place des coopérations franco-africaines** pour favoriser le partage d'expérience et la réciprocité des échanges sur les thématiques prioritaires comme : la participation citoyenne, l'accès aux services essentiels, la planification et la gouvernance, la formation et le renforcement des compétences, la recherche d'équilibre urbain-rural, le renforcement du tissu économique local...
- **Faire émerger ou développer des projets de coopération sur la ville durable qui pourront être valorisés lors du Sommet avec les partenaires africains.**

Cet appel à projets s'adresse à toutes les collectivités françaises ou à leurs groupements qui souhaitent développer des projets avec les autorités territoriales africaines de l'ensemble du continent. **La date limite de dépôt des dossiers est le 29 mars 2019.**

⇒ Retrouvez le règlement sur [France Diplomatie](http://FranceDiplomatie.fr).

Contact :

Hélène HAMPARTZOUMIAN, chargée de mission à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

01 43 17 62 62 | helene.hampartzoumian@diplomatie.gouv.fr



Suivez l'actualité de la coopération décentralisée sur [@CNCD_fr](https://twitter.com/CNCD_fr)